

## Pass'Sport

## Renseigner son RNA et N°SIRET

## Nouvel accès sur les modifications de son profil FBI

Thématique :	<ul><li>□ Présidence</li><li>□ Administration et Finances</li><li>□ Haut Niveau</li><li>□ Formation &amp; Emploi</li><li>□ Marque</li></ul>	<ul><li>☑ Clubs et Territoires</li><li>☐ Pratiques Fédérales</li><li>☐ Affaires juridiques et Institutionnelles</li><li>☐ 3x3</li></ul>			
Destinataires :	<ul><li>☐ Comités</li><li>☐ Ligues</li><li>☐ Ligues et Comités</li></ul>				
Nombre de pièces jointes : 0					
<ul> <li>☑ Information</li> <li>☑ Echéance de réponse : 1<sup>er</sup> septembre 2023</li> </ul>					

## N-Réf.

- Note du 8 juillet 2023 relative à la reconduction du dispositif Pass'Sport
- Note du 17 juillet 2023 relative à la mise à disposition d'un support d'information sur le processus de remboursement des Pass'Sport.

<u>Synthèse</u>: Afin de faciliter la vérification par les services de l'Etat de l'affiliation des structures à la FFBB dans le cadre des demandes Pass'Sports, la Fédération Française de Basket-ball élargit les accès de modifications du profil FBI pour chaque club. Chacun des clubs peut désormais renseigner son **RNA** (**Répertoire Nationale des Associations**) et numéro de **SIRET** soi-même sur son profil FBI. Cela permettra à la FFBB en septembre de transmettre la liste des clubs ayant renseigné les informations requises afin de les rendre éligibles au dispositif Pass'Sport et de faciliter les remboursements.

Mots clés: Pass'Sport, clubs, aide, mon compte ASSO, licence, inscription, RNA, FBI, SIRET, profil, connexion

\*\*\*

À la suite de l'annonce de la reconduction du dispositif Pass'Sport sur la saison 2023-2024, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques s'est positionné sur plusieurs objectifs primordiaux pour la réussite de cette campagne.

Il souhaite **démultiplier le nombre de structures partenaires** actives sur cette édition. Les clubs de basketball sont largement mobilisés sur le dispositif (2ème fédération en nombre de Pass'sport souscrit et en taux d'activation par les clubs depuis deux saisons) ; néanmoins, afin d'accélérer le traitement des demandes des clubs par les services de l'Etat, la fédération s'est engagée dans le dispositif du ministère permettant une vérification en masse des affiliations (et non individuellement comme sur les deux premières années).

Pour ce faire, <u>en septembre prochain</u>, après l'envoi global des codes alphanumériques, individuels et à usage unique, la fédération **transmettra au ministère** la liste des clubs affiliés avec les informations renseignées sur FBI, et notamment les numéros de RNA et de SIRET.

Le RNA: chaque association est identifiée par un "numéro RNA" débutant par W et composé de 9 chiffres. Ce numéro est attribué automatiquement lors de la déclaration de création d'une association. Une association ne disposant pas d'un numéro RNA s'en voit attribuer un à chaque modification effectuée auprès des services de l'état (modification de statuts ou des dirigeants de l'associations). Le numéro figure alors sur le récépissé délivré par la préfecture. (lien vers les démarches).

**Le SIRET** : Une association doit demander son immatriculation au répertoire national des entreprises et des établissements, appelé également répertoire Sirene, lorsqu'elle remplit **au moins** l'une des conditions suivantes :

- Elle souhaite demander des subventions publiques
- Elle envisage d'employer des salariés
- Elle exerce des activités qui conduisent au paiement de la TVA

Il est donc <u>primordial</u> de renseigner en priorité <u>son RNA et numéro de SIRET sur FBI</u>, nous avons ouvert l'accès au champ N°Préfécture (Numéro de RNA) en plus du N°SIRET. <u>Chaque club possède donc le droit de modification sur ces champs</u>. Nous avons constaté que ces numéros sont peu ou pas renseignés.

Le numéro de RNA est à renseigner une seule fois et ne change pas.

La démarche débute lorsque vous vous connectez à votre compte FBI, il suffit de descendre vers la partie « Administratif » de votre profil afin de remplir les champs désirés (surlignés en bleu ci-dessous) :

Administratif					
Comité	0038	Avis défavorable pour réaffiliation			
Date d'affiliation		Date réaffiliation		JO	
			<b>m</b>		<b>m</b>
Date préfecture					
			N° préfecture		
Compte office			N° SIRET		
Date de cessation d'activité		Sommeil			
		Activité poursuivie par	Q X		
Commentaire					

Si le club <u>ne renseigne pas son RNA et/ou numéro de SIRET</u>, il devra alors déposer **son attestation d'affiliation à la FFBB** éditée pour **la saison en cours (2023-2024)**, dans son espace LeCompteAsso. Cela sera contrôlé manuellement par les services régionaux de l'Etat et décalera le traitement des demandes de remboursement pour les clubs.

Cela engendrera <u>des retards sur les demandes de remboursement des Pass'Sport</u>, car le club sera soumis à une vérification supplémentaire <u>pour accéder finalement à la même liste qui aura été transmise en septembre au ministère</u>. Renseigner son RNA et numéro de SIRET permet <u>donc de simplifier</u> la transmission d'informations sur <u>les profils des clubs éligibles au Pass'Sport</u> et de <u>faciliter les remboursements</u>.

Les comités départementaux recevront aussi début septembre la situation des structures de leur ressort territorial. La mobilisation cette année de l'ensemble des structures facilitera immédiatement de nombreuses démarches au bénéfice des clubs et plus durablement sur d'autres dispositifs.

Le RNA ne changeant pas, cette mise à jour de la base FBI n'est pas appelée à être refaite tous les ans.

De plus, le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques nous a <u>informé la mise à disposition d'une ligne d'assistance téléphonique</u> à contacter pour <u>toute interrogation</u> sur le dispositif Pass'Sport qui est : <u>01 40 45 93 00</u>. Vous pouvez donc contacter cette assistance téléphonique en plus de l'adresse contact mise à disposition par la FFBB qui est : <u>passsport@ffbb.com</u>

Contact: Equipe Pass'Sport E-mail: <u>passsport@ffbb.com</u>

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Guillaume GUERY Chargé de mission clubs	Matthieu SOUCHOIS Directeur Technique National Adjoint Directeur du Pôle Clubs et Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2023-08-10 4-PCT-Pass'Sport-Renseigner RNA et SIRET-VFIN.docx	